

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Ste-Cécile tenue le 28 janvier 2020 à 19h00.

**Étaient présents, Mesdames et Messieurs :**

Roger Gaulin, parent  
Amélie Pomerleau, parent  
Isabelle Desmarais, parent  
Annie Tremblay, parent  
Marie-Ève Laflamme, parent substitut  
Sophie Paquette, directrice  
Karine Villeneuve, technicienne du service de garde  
Amélie Ménard, enseignante  
Karine Montreuil, enseignante  
Annie Choinière, enseignante  
Kristine Galipeau, secrétaire

**Étaient absents(es), Mesdames et Messieurs :**

Véronique Langlois, parent  
Isabelle Forcier, parent  
Nathalie Dubé, enseignante  
Jacqueline Meunier, membre de la communauté  
Johanna Fehlmann, membre de la communauté

**1. Ouverture de l'assemblée**

M. Roger Gaulin ouvre l'assemblée à 19h00.

**2. Vérification du quorum**

M. Roger Gaulin constate le quorum.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

L'ordre du jour est proposé par M. Roger Gaulin et appuyé par Mme Amélie Ménard tel que présenté.

19CE1920-030

Adopté à l'unanimité

**4. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 26 novembre 2019**

Il est proposé par Mme Amélie Pomerleau et appuyé par Mme Isabelle Desmarais d'adopter le procès-verbal de la séance du 26 novembre 2019 avec la modification suivante :

Point 14 : Remplacer le titre des signataires par « directrice et président ».

19CE1920-031

Adopté à l'unanimité

**5. Questions à l'étude pour suivi**

**6. Résumé campagne de financement**

Mme Sophie Paquette nous informe que cette année il y a eu seulement une campagne de financement pour le 3<sup>e</sup> cycle dû en grande partie à la sortie à Jouvence dont le montant est plus élevé. Mme Amélie Ménard, enseignante au 3<sup>e</sup> cycle, mentionne qu'il y a eu moins de participation à la campagne de financement étant donné que l'école assumait une partie du montant des activités.

**7. Projets entrepreneurs (Amélie, Annie, Kristine et Vicky)**

Mme Annie Choinière, enseignante en 1<sup>re</sup> année, nous mentionne que ses élèves ont fabriqué et vendu des étiquettes de Noël. Les élèves de la classe d'Amélie Ménard vont se procurer un banc de parc et le modifier afin de rassembler les élèves sur la cour lors des récréations. Mme Vicky Guichard, éducatrice au service de garde, a créé le projet Frigo Généreux. Les parents, les membres du personnel ainsi que les membres de la communauté sont invités à apporter des collations à l'école et celles-ci sont distribuées après l'école aux élèves dans le besoin. Mme Kristine Galipeau, secrétaire de l'école, a créé le projet Intercom. Chaque semaine, deux élèves composent un message pour ensuite le faire à l'intercom. Elle nous mentionne qu'elle a déjà reçu le montant total pour le projet et qu'avec cette somme, le mur à l'extérieur du secrétariat sera refait et d'autres projets pourront voir le jour, s'il reste de l'argent après la rénovation. Mme Sophie Paquette nous informe qu'un montant de 3000.00\$ a été distribué parmi tous les projets entrepreneurs de l'école.

Il est proposé par Mme Annie Tremblay et appuyé par Mme Amélie Pomerleau d'approuver les projets entrepreneurs tels que présentés.

19CE1920-032

Approuvé à l'unanimité

**8. Projet : Embellissement des cours d'école**

Mme Sophie Paquette nous informe qu'ils ont présenté le projet d'embellissement de la cour d'école le 12 décembre dernier. Le coût du projet est estimé à 65 000\$ et comprend la construction d'un cabanon avec un apprentis, le lignage du terrain de soccer, l'ajout de buts de soccer et d'une bute gazonnée. Le Ministère de l'Éducation, la municipalité, l'école et la commission scolaire sont sollicités afin de couvrir les frais pour ce projet. Mme Sophie Paquette, nous mentionne que nous sommes dans l'attente de la confirmation du Ministère de l'Éducation pour débiter le projet. Mme Amélie Pomerleau s'informe à savoir si l'ajout d'arbres sur la cour fait partie du projet. Mme Sophie Paquette nous informe qu'il y a des pourparlers avec la municipalité pour la plantation des arbres et que le tout doit être confirmé avec la municipalité au printemps.

**9. Approbation de la grille-matière 20-21**

Mme Sophie Paquette nous informe que la grille-matière pour l'année 2020-2021 a été présentée aux enseignant(es) lors de la dernière rencontre du personnel. Aucun changement n'a été apporté et aucune demande n'a été faite. Étant donné que plusieurs élèves de 6<sup>e</sup> année se dirigent vers des programmes d'enrichis l'année prochaine, Mme Isis Reyes qui est enseignante en anglais propose d'augmenter le niveau de difficulté auprès de ces élèves en anglais. M. Roger Gaulin se questionne à savoir que signifie « le temps non réparti ». Mme Sophie Paquette explique que les enseignant(es) s'en servent surtout pour enseigner le français et les mathématiques.

Il est proposé par Mme Amélie Pomerleau et appuyé par Mme Annie Choinière d'approuver la grille-matière 2020-2021 telle que présentée.

19CE1920-033

Approuvé à l'unanimité

**10. Approbation des règles de fonctionnement du service de garde**

Mme Karine Villeneuve fait un résumé des règles de fonctionnement et elle mentionne que ce sont les mêmes pour tous les services de garde de la commission scolaire. Il y a seulement les tarifs qui peuvent différer selon les horaires du service de garde. M. Roger Gaulin se questionne à savoir pourquoi les heures au niveau du préscolaire commencent plus tard le matin. Mme Sophie Paquette précise que ça ne change rien pour les élèves du préscolaire, car ils peuvent quand même arriver plus tôt.

Il est proposé par Mme Annie Choinière et appuyé par Mme Amélie Ménard d'approuver les règles de fonctionnement du service de garde telles que présentées.

19CE1920-034

Approuvé à l'unanimité

**11. Semaine de relâche et service de garde**

Mme Karine Villeneuve mentionne que la semaine de relâche n'est pas rentable pour le service de garde de l'école Ste-Cécile due au manque d'inscription durant la semaine de relâche. Elle nous informe qu'en moyenne lors des journées pédagogiques il y a 32 élèves et que pour être rentable le nombre d'inscriptions devrait être à 40 élèves. Elle propose donc que le service de garde soit fermé. Mme Annie Tremblay se questionne à savoir quel est le coût par jour lors de la semaine de relâche. Mme Karine Villeneuve nous indique que c'est 20.00\$ par jour pour les parents. Mme Isabelle Desmarais mentionne qu'auparavant la municipalité organisait des activités durant la semaine de relâche. Pour le moment, il y a deux activités de proposées par la municipalité. Mme Karine Villeneuve aimerait que le conseil d'établissement statue pour la fermeture du service de garde pour cette année, mais également pour l'année prochaine.

Il est proposé par Mme Annie Tremblay et appuyé par Mme Isabelle Desmarais d'approuver la fermeture du service de garde durant la semaine de relâche pour l'année en cours et l'année prochaine.

19CE1920-035

Approuvé à l'unanimité

**12. Photos scolaires 2020-2021**

Mme Sophie Paquette mentionne que nous avons rempli un sondage concernant notre satisfaction par rapport aux photos scolaires de cette année. Il y a eu plusieurs irritants qui ont été notés. Elle va s'informer auprès de la commission scolaire à savoir si nous devons continuer avec l'appel d'offres de celle-ci ou si nous pouvons présenter la nôtre. Ensuite, elle prendra la décision pour l'année prochaine. Certains parents du conseil d'établissement sont en faveur pour qu'on fasse notre appel d'offres.

**13. Suivi budgétaire : Ajout PEH : lundi 4h55, mardi au vendredi 3h40**

**Libération leader en littérature**

**Stagiaire (du 21 janvier au 12 mai 2020)**

Mme Sophie Paquette mentionne que cette année le salaire qui avait été budgété pour Mme Joanie Legault, la technicienne en éducation spécialisée, est moins élevé que prévu étant donné le nombre d'années d'expérience. Donc, nous avons pu faire l'ajout d'une préposée aux élèves handicapés, Mme Jessy Hamel. Et il y a également une stagiaire qui fait sa technique en éducation spécialisée, Mme Mégane Proulx, et ce jusqu'au mois de mai pour la classe de maternelle et la classe de 2<sup>e</sup> année. Mme Sophie Paquette nous informe qu'elle a également un montant dans le budget de réussite éducative qui sert à libérer Mme Karine Roberge, enseignante, à raison d'une journée par cycle en littérature. Il y a également un comité qui a été formé pour trouver des solutions pour augmenter les résultats scolaires des élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année.

**14. Parascolaire : -Atelier bricolage avec Mme Mousse**

**-Rythm'Art**

Mme Sophie Paquette nous informe que des ateliers de bricolage seront offerts sur l'heure du dîner aux élèves de 1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année. Les cours débiteront en février, au coût de 65.00\$ pour 10 cours. Mme Sophie Paquette explique que nous sommes en attente pour les cours offerts par Rythm'Art qui auront probablement lieu après la relâche. Mme Annie Tremblay se questionne à savoir s'il y a d'autres ouvertures pour des activités pour l'année prochaine. Mme Sophie Paquette mentionne qu'elle est toujours ouverte aux nouvelles suggestions.

**15. Rapport des partenaires**

**Direction :**

Mme Sophie Paquette fait un retour sur les deux derniers lundis où des problématiques sont survenues avec le chauffage. Mme Sophie Paquette nous explique que le 1<sup>er</sup> lundi lorsque l'électricité est revenue cela a pris quelques heures avant que le chauffage soit adéquat et que le tout est revenu à la normale pour la plupart des locaux en après-midi. Le lundi d'après, il y a également eu une panne de chauffage dû aux bris de tuyaux. Une réorganisation des groupes et des locaux a été effectuée, car ils y avaient certains locaux où il y avait du chauffage. Le lendemain, la température de la plupart des locaux était adéquate. De plus, il y a eu un dégât d'eau dans l'entrée du service de garde dû à un bris de tuyau. Mme Sophie Paquette nous informe que le hall d'entrée sera rénové et peinturé et que l'avantage de tous ces problèmes c'est que cet été tout le mécanisme de chauffage sera changé. Il y aura également l'installation d'une génératrice. En terminant, Mme Sophie Paquette nous mentionne qu'un élève qui est parti en ambulance suite à du tirailage sur la cour d'école avec un ami. Afin que ça ne reproduise pas, il y aura une zone d'opposition avec des jeux dirigés, le midi seulement, qui supervisé par Mme Vicky Guichard et Mme Joanie Legault.

**Équipe-école**

Mme Kristine Galipeau mentionne que la période des inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021 débutera la semaine prochaine.

**Parents :**

Mme Amélie Pomerleau s'informe à savoir pourquoi les parents n'ont pas été avisés de la problématique lors de la panne de chauffage et par le fait même ils auraient pu prendre la décision de venir chercher leur enfant. Mme Sophie Paquette explique qu'il y avait tant de choses à gérer que c'est pour cette raison que le message n'a pas été fait.

**Déléguée au CP :**

Mme Isabelle Desmarais mentionne qu'elle a reçu un courriel pour un concours d'architecture qui a été lancé pour le nouveau Lab-école.

**16. Parole au public**

Aucun public

**17. Varia**

17.1 Réponse de Mme Lavallée

Mme Sophie Paquette nous informe que les enseignant(es) avaient écrit une lettre pour exprimer les besoins qui étaient criants dans notre école et que le conseil d'établissement avait également rédigé une lettre pour exprimer ses inquiétudes. Mme Katia Lavallée, a répondu par une lettre aux membres du C.É, mais aucune lettre n'a été envoyé aux enseignant(es) M. Roger Gaulin se rend compte que le travail que nous devons faire a été fait et qu'il ne semble pas y avoir de l'espoir pour quelconques changements. L'idée de soumettre la lettre au député est également discutée.

**18. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Mme Amélie Pomerleau et appuyé par Mme Karine Montreuil de lever l'assemblée à 20h43.

19CE1920-036

Adopté à l'unanimité

---

Président

---

Directrice